



Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>



Adieu Roland!

Sacré Roland !...

Une figure haute en couleur vient de nous quitter...

Roland a marqué ce demi-siècle de la vie de notre village, tant étaient originales et ambitieuses les initiatives et les projets de cet infatigable défenseur du patrimoine rural. Depuis sa naissance il baignait dans la paysannerie. Il se revendiquait paysan avant d'être agriculteur.

Paysan, c'est d'être d'un pays, d'un terroir et en être fier! Roland avait son terroir dans le sang... Il aimait sa terre, elle qui l'a nourri toute sa vie... il aimait ses chevaux, parce que dans son enfance, c'étaient eux la force de travail qui épaulait le paysan lors des travaux des champs... Il aimait ses tracteurs, ces machines arrivées avec le plan Marshall, quand les États-Unis ont commandé à l'Europe de moderniser l'agriculture ancestrale... Il aimait toutes ces machines qu'il collectionnait et dont il adorait raconter l'histoire...



Ici, au cours d'une démonstration de labour... Et là, à faire galoper son petit mustang à toute vitesse au milieu de spectateurs époustoufflés...

Tous ces trésors de l'ancien temps de l'agriculture, son rêve fut de le partager avec le monde entier... C'est comme ça qu'a germé dans son esprit l'idée d'une fête paysanne...

Celle-ci a vu le jour en août 2010... Ce fut un événement exceptionnel, un des rares moments, quelques fâcheux et irascibles sectaires mis à part, pendant lequel notre communauté villageoise s'est retrouvée, unie derrière notre Roland national, pour porter haut les couleurs de la paysannerie... Cette fête a été magnifiquement renouvelée en 2012 ! Puis les élections municipales de 2014 sont passées par là et la belle harmonie communale a explosé en vol et chacun a pu retourner à ses petites querelles intestines...



Le voici inaugurant "Pays'an Fête" avec les hautes personnalités, et ci-dessus recevant la médaille militaire pour avoir combattu lors de la guerre d'Algérie...

Roland, on le détestait ou on l'adorait, mais il ne laissait personne indifférent... Certes sa gouaille et son esprit frondeur ne lui ont pas valu que des compliments... Je me souviens de piles de palettes qu'il faisait monter haut sous les fenêtres de ses voisins de la rue de la forge pour les faire râler, ou d'un petit poney qu'il faisait pâturer dans un chemin municipal, sous les fenêtres d'un de ses grands amis, et qui lui a valu un bel uppercut !...

Mais il avait une façon inimitable de raconter des histoires, avec une façon inégalable, un accent Picard à couper au couteau et un sourire malicieux qui captivaient son auditoire... Il était intarissable sur ses chevaux, ses tracteurs, ses machines agricoles d'un autre âge... Il était fier et heureux de les montrer en pleine action... Il se sentait un peu dépositaire de la mémoire de ce bon vieux temps où le travail humain représentait encore quelque chose... Un bon vieux temps qui tend à s'estomper et à être remplacé par un futur fait de relations numériques, immatérielles, dans lequel le voisin d'à côté n'existe plus au profit de l'ami d'un autre continent trouvé sur un réseau social planétaire.

C'était d'abord ça Roland, de la chaleur et des sentiments humains! Je crois bien qu'avec lui, une certaine façon de vivre s'en est allée... Adieu Roland, adieu un certain art de vivre à la campagne...



Edito: **Encore la guerre, encore le Covid...**

Bien sûr celui-ci tue moins que la guerre, mais deux ans après, il est toujours là, malgré le confinement, malgré les vaccins...

Et puis le réchauffement climatique avance, avec son lot de catastrophes... Il fait de plus en plus chaud, les orages sont de plus en plus violents, les inondations de plus en plus meurtrières... Les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent pour atténuer les effets de cette descente aux enfers... Nos élus locaux planchent actuellement sur un PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial... C'est un document qui explique comment on va baisser notre consommation d'énergie sur le territoire, comment modifier notre mode de consommation pour produire moins de GES (Gaz à Effets de Serre), pour vivre dans un environnement sain, préserver la biodiversité de notre territoire et nos réserves d'eau douce... Enfin, ce sont nos élus de l'intercommunalité qui s'intéressent à ces problèmes, parce que nos élus communaux, l'environnement, ils ont l'air de s'en foutre un petit peu... Qu'on coupe des arbres, qu'on pollue les ruisseaux avec nos eaux usées, qu'on surconsomme de l'électricité avec des caméras de surveillance qui tourneront 24 heures sur 24, ça ne les gêne absolument pas !

Quelques petites choses... sur les débats municipaux...

A propos de l'action municipale (ou de son inaction), j'aimerais revenir sur quelques sujets qui ont été abordés lors des derniers conseils municipaux...

@ La pose de miroirs pour sécuriser la sortie de véhicules des propriétés privées ou aux carrefours avec une mauvaise visibilité...

C'est une demande récurrente de certains conseillers municipaux... Ceux-ci souhaitent que l'on pose des miroirs à l'entrée de certaines maisons pour sécuriser la sortie des véhicules en améliorant leur vision de la chaussée et supprimer les angles morts d'où pourrait surgir un véhicule...

En réponse à ces demandes, Madame la Maire rétorque qu'elle ne peut pas souscrire à ce souhait parce qu'elle n'a pas l'autorisation des responsables de la voirie départementale, et qu'elle a besoin de celle-ci parce que nos rue du village sont des départementales...

Depuis quand un Maire a-t-il besoin d'un avis extérieur pour prendre une décision qui engage la sécurité de ses administrés ?... Nous avons donc entamé des recherches sur ce problème et nous avons trouvé deux questions écrites posées aux sénateurs qui traitent de ce problème... L'une concernant la pose de miroirs sur des départementales. Elle est autorisée, seulement à l'intérieur des agglomérations, si c'est le seul moyen de sécuriser la circulation. L'autre concerne les pouvoirs de police des Maires. Il est clairement indiqué que « l'autorité de police de rang inférieur à toute latitude pour prendre des décisions plus rigoureuses que ne l'imposerait l'autorité de rang supérieur » (article 2213 du code général des collectivités). »

A l'intérieur de son agglomération, Madame la Maire peut donc équiper sa commune de miroirs sans que quiconque puisse l'en empêcher. Bien sûr, elle devra les financer sur le budget communal. Et bien sûr, le département ne lui octroiera aucune subvention pour un projet qu'il désapprouve... Mais dans la vie il faut savoir ce qu'on veut...

@ De drôles d'écarts dans les devis des entreprises pour l'entretien de la commune...

Nous avons vu qu'au cour du conseil municipal du 4 Mars, quatre entreprises avaient soumis un devis concernant l'entretien du village allant de 8 000 à 40 000 euros, soit du simple au quintuple !

Comment des entreprises peuvent-elles avoir de tels écarts pour la même commande?... Et d'abord quel est le détail de cette commande... La Mairie d'Ugny le Gay a fait un appel d'offre pour un marché intitulé «entretien du village»... Mais quel est le contenu exact de ce marché? Inclut-il la tonte de la totalité des espaces herbeux? Inclut-il le désherbage des talus, celui des fossés? Quel linéaire de trottoir à tondre sur quelle profondeur ?... Toutes les entreprises sont-elle venues métrer ces éléments ?...

C'est l'ESAT (Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail) de Chauny qui a

décroché le marché... Avec une proposition à 8 000 euros... Sachant que le coût horaire d'un jardinier est d'environ 40 euros, c'est l'équivalent de 200 heures de travail... Sachant que cette entreprise intervient 2 fois par mois depuis début avril jusqu'à fin septembre, elle interviendra donc 12 fois dans l'année, le coût horaire correspondant à 16 heures de travail par intervention... Et ceci sans compter les frais de carburant, l'entretien du matériel et le coût du traitement des déchets verts générés par cet entretien!

Comment cet établissement peut-il nettoyer tous les trottoirs du village (il y en a 6 km environ), curage et désherbage des caniveaux compris, et tondre et nettoyer la place de l'Église en 16 heures de travail?...

Madame l'Adjointe au Maire a justifié le prix dérisoire proposé par l'ESAT en raison de l'aide financière que leur verse l'état pour prendre en charge les personnes handicapées qui travaillent dans l'établissement... Soit ! Ce serait donc l'État qui compense le manque à gagner de l'ESAT quand il propose des tarifs au raz des pâquerettes... En somme, c'est l'état qui finance l'entretien de notre village... Mais au détriment des entreprises locales !

@ Le mystérieux « chemin 26 »...

Monsieur l'Adjoint au Maire a dénoncé l'existence d'un barrage de branchage sur le «chemin 26»...

Quelle est donc cette nomenclature consistant à nommer les chemins du village par des numéros ???... D'où vient cette procédure spéciale, ésotérique, confidentielle, connue exclusivement des initiés, membres du Conseil, à l'instar du commun des mortels ?...

Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal, les chemins ont des noms officiels issus des documents cadastraux, immuables et permanents, à l'usage de toutes les instances officielles de l'État. L'oublier pourrait conduire à de graves préjudices, voire à des situations mortelles pour vos administrés.

Si je téléphone aux pompiers pour leur demander de venir chercher un blessé sur le «chemin 26», ils chercheront longtemps! Si je leur dis qu'il est sur le chemin du Mont Peleu, ils trouveront tout de suite...

@ Un conseiller qui ne se sent pas trop concerné...

«Y'a de l'eau qui coule sur la route! Faudrait peut-être vous énerver pour faire les travaux...» Voilà en quels termes un conseiller municipal a apostrophé ses collègues lors du dernier conseil municipal... Comme si la solution à ce problème ne le concernait pas! "Qu'est-ce que vous allez faire pour régler le problème?..." Non mon cher, "qu'est-ce que nous allons faire?..." Car s'il y a carence de la commune vous êtes responsable de celle-ci **au même titre que les autres!**

@ Toujours pas de plan précis pour l'entretien des chemins ruraux...

Au dernier conseil municipal, nous étions restés sur un entretien des chemins ruraux pour la fin Juin, avant la fête patronale... Mais on ne sait toujours pas quels sont les chemins concernés, ni quel mode de fauchage sera appliqué : est-ce que l'on fauchera les talus et le milieu de chemin, ou seulement les talus ?...

Au Bois Venet, nous avons vu passer un tracteur qui fauchait le milieu du chemin sans toucher aux talus... Était-ce Monsieur LELONG ou le service commandité par l'agglomération pour faucher les chemins de randonnées inscrits au PDIPR? Dans les deux cas, il semblerait qu'il n'y ait eu aucune coordination entre les services municipaux et intercommunaux. Si bien que l'une ou l'autre des collectivités va financer un service qui ne lui était pas dévolu...

@ Le bénévolat des conseillers municipaux...

Lors du conseil de Mars 2022, Madame la Maire avait « exhorté » les conseillers municipaux à venir effectuer des travaux d'entretien des espaces communaux bénévolement en prenant sur leur temps de loisir ou leur temps de repos... Un premier chantier a déjà été effectué concernant un plateau qui accueille les poubelles de l'habitation sise rue Saint-Martin, le service de ramassage ayant interdiction d'effectuer des manœuvres «à reculons» avec leur camion... D'autres chantiers étaient prévus, notamment la construction d'un boulodrome, les peintures extérieures du bâtiment Mairie, le fleurissement du village etc.

Aucun conseiller n'a osé s'opposer à cette proposition, hormis le conseiller Waton qui a exprimé son scepticisme d'une façon quasi-inaudible... Tous les conseillers sont donc d'accord?... On a pourtant vu Madame la Maire nettoyer le monument aux morts toute seule... Nous verrons bien si l'engagement de nos conseillers tiendra le coup jusqu'en 2026...